



Reprise du 11 mai : le calendrier irrespectueux de l'inspection académique.

Afin d'organiser la ré-ouverture des écoles dans la Loire, l'inspection académique a mis en place un groupe de travail regroupant administration, inspectrices, médecins, maires, directeurs et représentants du personnel. La première réunion ayant eu lieu le mercredi 29 avril nous apprenons que la deuxième aura lieu le lundi 18 mai. Soit une semaine après la ré-ouverture !

Précisions que le 29 avril, date de la première réunion, le protocole sanitaire n'était pas paru (pas même sous l'état de projet). Cela signifie que les échanges n'ont pu s'appuyer sur un cadre institutionnel et que tout n'était qu'hypothèses.

Il faut savoir qu'à l'installation de ce groupe de travail, le directeur académique disait que les participants décideraient de la fréquence des réunions, en fonction des besoins. Il n'en a rien été. La deuxième réunion devait être le 4 ou 5 mai, date logique pour continuer le travail entrepris. Ce sera le 18 mai.

Le Snuipp-FSU42 recueille depuis le début de la crise de nombreuses questions que se posent les enseignants sur le terrain.

Le protocole étant maintenant officiel, la liste des questions restant sans réponse dressée par le Snuipp-FSU42 est immense. Et ce n'est pas une surprise tant la situation est extraordinaire. Face aux nombreuses informations contradictoires que notre ministre donne, les collègues doutent et se questionnent, à juste titre (rappelons une nouvelle fois que le gouvernement est allé à l'encontre des préconisations de son comité scientifique).

Pour l'heure, l'administration joue la même carte que son ministre, celle de la « débrouille locale ». Les échanges ne sont plus permis et la co-construction évoquée par le premier ministre dans son discours n'existe pas. Car, tout au long du confinement, les échanges avec les représentants des personnels ont été quasi-inexistants.

Alors que le Snuipp-FSU42 a demandé depuis le 12 mars qu'un CHSCT départemental (instance traitant les thèmes de la santé et la sécurité au travail) se tienne afin d'aborder tous les points liés à la crise, et notamment l'organisation de la reprise, l'inspection académique sort du silence et organise un CHSCT le 12 mai, soit le lendemain de la reprise des enseignants.

L'irrespect est multiple. Quelques jours avant la reprise des écoles, les équipes enseignantes n'ont pas encore les informations nécessaires à l'organisation de l'accueil des enfants. Alors que le ministre dit qu'une école ne peut pas ouvrir si le protocole sanitaire ne peut être respecté, il oublie de préciser qui prend cette décision, aussi importante soit-elle. Toute la responsabilité semble retomber sur les équipes et les familles. Ces dernières sont laissées devant le fait accompli. On leur demande de s'engager ou non à remettre leurs enfants à l'école sans même être dans la capacité d'expliquer les conditions d'accueil. Le volontariat, s'il séduit par la liberté laissée à chacun, a une conséquence de taille : il sous-entend que chacun fait ce qu'il veut comme il veut ! En état d'urgence sanitaire ces principes sont à double tranchants. En effet, si pour une raison ou une autre, on rencontre un problème, les décideurs n'y seront pour rien !

Les choses ont été faites à l'envers. La date du 11 mai n'aurait du être annoncée qu'avec la certitude que les conditions de reprise puissent être respectées.

Très largement, les enseignants souhaitent retrouver leurs élèves. Mais pour cela, il faut avoir confiance en son administration. Force est de constater que tout est fait pour que ce ne soit pas le cas.